

### OBJECTIFS

Les objectifs du Travail dirigé I sont de :

- procurer aux étudiants une première occasion d'appliquer les connaissances acquises en classe dans un contexte de recherche fondamentale ou appliquée.

Les objectifs du Travail dirigé II sont de :

- permettre aux étudiants d'appliquer les connaissances acquises en classe à une plus grande gamme de thématiques et ainsi d'enrichir leur formation, d'étendre leur expertise et d'élargir leurs horizons;
- donner aux étudiants l'occasion de faire leurs preuves dans un contexte de recherche fondamentale ou appliquée.

### DURÉE

Ce cours de 6 crédits exige un minimum de 270 heures de travail, incluant le travail en laboratoire s'il y a lieu et le travail personnel (l'équivalent de 18 heures par semaine pendant 15 semaines).

### DIRECTEUR DU TRAVAIL DIRIGÉ

L'étudiant trouve lui-même le directeur de son travail dirigé. Celui-ci doit être réalisé dans une université, un institut ou centre de recherche **affilié à une université** et le directeur du travail dirigé (superviseur) doit détenir au moins une maîtrise ou l'équivalent.

### RÉMUNÉRATION

L'étudiant peut être rémunéré ou non par le directeur du travail dirigé.

### INSCRIPTION

Afin de vous inscrire, vous devez compléter le formulaire d'inscription BIO6063/BIO6064 Travail dirigé I ou II disponible sur le site du Département à l'adresse : <http://bio.umontreal.ca/ressources-services/guides-formulaires/> (onglet 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles).

Celui-ci doit être signé par vous et le directeur du travail dirigé et remis à la TGDE aux cycles supérieurs pour approbation par le responsable du cours. La TGDE pourra en faire l'inscription à votre dossier par la suite.

Roberta Nascimento

Technicienne en gestion des dossiers étudiants (TGDE cycles supérieurs)

Département de sciences biologiques

Université de Montréal

Téléphone : 514-343-6111 poste 1205

Courriel : [roberta.nascimento@umontreal.ca](mailto:roberta.nascimento@umontreal.ca)

**Responsable du cours : Daniel Boisclair ([daniel.boisclair@umontreal.ca](mailto:daniel.boisclair@umontreal.ca))**  
**D-211-1 Pavillon Marie-Victorin, Tél : 514-343-6878 (pour rendez-vous)**

### RAPPORT

À la fin du travail dirigé, l'étudiant remet obligatoirement à son directeur et à la TGDE aux cycles supérieurs un rapport d'environ 20 à 30 pages qui comprend les parties habituelles d'un rapport ou d'un article scientifique : introduction avec relevé de la littérature, matériel et méthodes, résultats, discussion et conclusion. Le tout doit être présenté avec soin et inclure une médiagraphie.

La date de remise du rapport est à la mi-décembre (automne), la mi-avril (hiver) ou la mi-août (été), selon le trimestre d'inscription. Vous serez informés de la date exacte par courriel. Les étudiants qui ne peuvent pas respecter la date de remise du rapport doivent demander une « Remise » à la TGDE aux cycles supérieurs.

### NOTATION

Le rapport sera évalué par le directeur du travail dirigé et par un professeur impliqué dans l'option biologie quantitative et computationnelle. La grille d'évaluation devra être transmise par chacun des évaluateurs à la technicienne en gestion des dossiers étudiants (voir coordonnées ci-haut).